

■ **CS Tuning, Carlos Costa da Silveira**, à Moudon, vente d'accessoires auto (FOSC du 08.10.1999, p. 6915). Par décision du 10 août 2000, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 12157 du 17.12.2003  
(02044608 / CH-550.0.051.044-7)